

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2015



* Nexans apporte de l'énergie à la vie

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2015. Il est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2015.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris, fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2015 était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 89,2%
dont environ 29,0% pour Invexans (Groupe Quiñenco, Chili), 8,0% pour Bpifrance Participations (France) et 4,9% pour Manning & Napier Advisors (États-Unis)
- actionnaires individuels et salariés : 7,2%
- actionnaires non identifiés : 3,6%

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2015 et le Document de référence de Nexans pour l'exercice 2014 déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2015 sous le numéro D.15-0212.

SOMMAIRE

1.	FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE	2
1.1.	Gouvernance et commissariat aux comptes	2
1.2.	Projet de réorganisation des activités du Groupe Nexans en Europe	2
1.3.	Interconnexion CCHT NordLink entre la Norvège et l'Allemagne	2
2.	ACTIVITÉ DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE	2
2.1.	Synthèse	2
2.2.	Analyse par métier	4
2.3.	Autres éléments des comptes consolidés	5
	2.3.1. Effet Stock Outil	5
	2.3.2. Restructurations	5
	2.3.3. Autres produits et charges opérationnels	5
	2.3.4. Résultat financier	6
	2.3.5. Impôts	6
	2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période	6
	2.3.7. Bilan	6
3.	TENDANCES DE MARCHÉ POUR LE SECOND SEMESTRE 2015	6
4.	FACTEURS DE RISQUE ET PRINCIPALES INCERTITUDES	7
5.	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	7

1. FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

1.1. GOUVERNANCE ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

L'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2015 a renouvelé les mandats d'administrateur de Georges Chodron de Courcel et Cyrille Duval, administrateurs indépendants, et de Hubert Porte, administrateur proposé par l'actionnaire Invexans, pour la durée statutaire de 4 ans. À l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration était composé de douze membres, compte tenu par ailleurs de l'arrivée à échéance des mandats de Mouna Sepehri et Robert Brunck.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2015 a par ailleurs nommé le cabinet Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée légale de six exercices, en remplacement du cabinet KPMG.

1.2. PROJET DE RÉORGANISATION DES ACTIVITÉS DU GROUPE NEXANS EN EUROPE

Les premiers résultats des réorganisations industrielles et fonctionnelles mises en œuvre en 2014 démontrent le bien-fondé de la stratégie de transformation du Groupe ; toutefois, les efforts déjà accomplis s'avèrent insuffisants pour soutenir durablement la compétitivité de Nexans. Dans ce contexte, un nouveau projet de plan d'économies a été engagé en Europe.

Dans ce projet, visant à répondre aux enjeux du marché et à sauvegarder la compétitivité de Nexans, quatre grands leviers d'amélioration ont été identifiés :

- L'optimisation de l'organisation des fonctions support du Groupe ;
- L'adaptation des organisations régionales ;
- La réduction des coûts fixes des lignes de Marché en Europe ;
- La réduction des capacités de production de la Ligne de Marché Utilities en Europe.

Ce projet concerne l'ensemble des pays européens et plus particulièrement la France, la Norvège et l'Allemagne. Les adaptations conduiraient à la suppression de 478 postes et à la création de 46 postes en Europe.

1.3. INTERCONNEXION CCHT NORDLINK ENTRE LA NORVÈGE ET L'ALLEMAGNE

Les réseaux électriques norvégien et allemand vont pouvoir partager de l'énergie verte directement pour la première fois grâce aux câbles sous-marins CCHT (courant continu haute tension) de Nexans qui seront installés dans le cadre du projet NordLink. Le Groupe va en effet concevoir, fabriquer et installer deux sous-systèmes de câbles de 525 kV, d'une longueur totale de plus de 700 km, au large des côtes norvégiennes et danoises. L'achèvement du projet, le plus important de ce type pour Nexans à ce jour, est prévu pour 2019. Le montant du contrat atteint environ 500 millions d'euros.

2. ACTIVITÉ DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE

2.1. SYNTHÈSE

Le chiffre d'affaires du Groupe pour le premier semestre 2015 s'élève à 3,271 milliards d'euros à cours des métaux courants, contre 3,216 milliards d'euros au premier semestre 2014.

À cours des métaux constants¹, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 2,383 milliards d'euros, contre 2,304 milliards d'euros au premier semestre 2014, soit après un effet de change favorable, une décroissance organique des ventes de 0,8%² plus que compensée par un effet change favorable.

L'activité du premier semestre 2015 reflète des tendances contrastées dans le portefeuille des activités du Groupe :

1. Un dynamisme soutenu dans les métiers de la haute tension sous-marine, des faisceaux automobiles, et des câbles et systèmes LAN.
2. Une amélioration sur l'ensemble des activités « câbles » en Europe et en zone Moyen-Orient, Russie et Afrique, la priorité étant donnée à la poursuite de l'optimisation du mix par rapport au volume global dans des marchés toujours fragiles.
3. Une activité ralentie par des conditions de marché qui restent dégradées au Brésil, en Australie et dans le secteur Oil&Gas.

¹ Pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité, Nexans établit également son chiffre d'affaires à cours du cuivre et de l'aluminium constants.

² Le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 à données comparables correspond au chiffre d'affaires à cours des métaux non ferreux constants, retraités des effets de change (104 millions d'euros) et de périmètre (-6 millions d'euros).

L'analyse des ventes fait ressortir des évolutions inégales dans chacun des trois métiers par rapport au premier semestre 2014 :

- Le segment Industrie, avec une croissance organique de 2,5% ;
- Le segment Distributeurs et Installateurs, en recul organique de 4,8% ;
- La croissance de 1% observée sur le segment des infrastructures d'énergie masque un fort contraste entre l'activité de haute tension terrestre, les activités en basse et moyenne tension (en baisse, en raison d'un marché atone) et les activités de haute tension sous-marine qui affichent un taux de croissance organique à deux chiffres.

Concernant l'évolution de l'activité (hors haute tension et faisceaux automobiles) par zone géographique :

- L'Europe est en repli (-1,7%) sous l'effet conjugué d'un marché n'ayant pas redémarré et de la démarche volontaire du Groupe visant à privilégier les ventes à plus forte valeur ajoutée par rapport aux volumes.
- Les ventes en Amérique du Nord s'inscrivent en baisse de 14,4% sous l'effet principal du ralentissement de consommation des secteurs pétrolier et minier.
- Le repli en Amérique du Sud (-10,2%) correspond principalement à la décroissance du Brésil. Ceci contraste avec la reprise progressive au Pérou et le développement confirmé en Colombie.
- Avec des ventes en retrait de 5,4%, la zone Asie-Pacifique continue à souffrir des difficultés persistantes sur le marché australien, partiellement compensées par la forte croissance chinoise (centres de données, harnais ferroviaires).
- La zone Moyen-Orient, Russie et Afrique est en croissance de 5,0%, la Turquie affichant une progression importante dans le secteur Distributeurs et Installateurs.

Les initiatives stratégiques se déroulent conformément aux attentes :

- Les frais fixes s'inscrivent en forte baisse (-19 M€ à taux de change constant, soit -3,4% par rapport au premier semestre 2014), traduisant les effets des plans européens, des autres réorganisations en cours et des réductions de frais généraux. Les programmes de compétitivité sur coûts variables ont bénéficié de réductions de coûts d'achats.
- Le *market leadership* du Groupe a été renforcé, d'une part grâce à la performance enregistrée sur les métiers de haute tension sous-marine et de faisceaux automobiles et d'autre part grâce aux actions de sélectivité systématique du portefeuille marchés/produits dans les secteurs Distributeurs & Installateurs, Industrie et Distribution.

Le Groupe estime que ces actions ont contribué à l'amélioration de la marge opérationnelle consolidée à hauteur de 56 millions

d'euros sur le semestre, excédant un effet de ciseaux prix/coûts estimé à environ 40 millions d'euros et reflétant leur caractère déterminant dans un contexte de légère décroissance organique.

En conséquence, **la marge opérationnelle** du Groupe pour le premier semestre 2015 s'établit à 95 millions d'euros contre 77 millions d'euros au premier semestre 2014, ou 4,0% des ventes à cours des métaux constants, contre 3,4% en 2014.

L'EBITDA³ s'élève à 167 millions d'euros au 30 juin 2015 en amélioration par rapport au 30 juin 2014 (147 millions d'euros), reflétant principalement l'amélioration du mix et la réduction des frais fixes.

Le résultat opérationnel présente une perte de 4 millions d'euros au 30 juin 2015 en raison des charges et provisions de restructuration de 98 millions d'euros sur la période qui correspondent pour une large part aux annonces de projets de réorganisation en Europe du mois de juin dernier.

Au 30 juin 2014, le résultat opérationnel était de 91 millions d'euros, incluant notamment des charges de restructuration pour 16 millions d'euros et un produit net de 48 millions d'euros lié à la reprise partielle de la provision constituée pour couvrir les risques liés aux enquêtes des autorités de la concurrence.

Le résultat net de la période ressort à -59 millions d'euros après prise en compte d'un coût de la dette qui s'établit à 38 millions d'euros au 30 juin 2015, en réduction par rapport aux 43 millions d'euros au 30 juin 2014, et d'une charge d'impôts de 10 millions d'euros contre 14 millions d'euros au 30 juin 2014.

La dette nette consolidée s'élève à 531 millions d'euros au 30 juin 2015, en réduction de 76 millions d'euros sur 12 mois (607 millions d'euros au 30 juin 2014). Cette réduction tient pour l'essentiel à la forte baisse du besoin en fonds de roulement (-293 millions d'euros) qui fait plus que compenser l'impact des décaissements liés à l'amende européenne de juillet 2014 (71 millions d'euros) et ceux relatifs aux restructurations (99 millions d'euros).

Réorganisation des activités en Europe

Nexans a annoncé en février 2015 son objectif de réduire à moyen terme ses coûts fixes d'environ 100 millions d'euros au-delà des plans déjà lancés précédemment.

Dans ce contexte, un document portant sur un projet de réorganisation des activités de certaines filiales en Europe a été remis le 12 juin 2015 aux instances représentatives du personnel, ouvrant ainsi le processus de consultation. Ce projet qui représenterait environ un tiers de la réduction totale attendue concernerait 6 pays européens et plus particulièrement la France, la Norvège et l'Allemagne. Au 30 juin 2015, la charge de restructuration comptabilisée au titre de ce projet représente un montant total de 67 millions d'euros. Le retour attendu de ce projet européen serait estimé à trois ans.

(3) L'EBITDA correspond à la marge opérationnelle retraitée des dotations aux amortissements.

Les autres composantes du plan d'économies portent sur de strictes réductions de dépenses de fonctionnement ainsi que sur d'autres réorganisations notamment dans les zones Amérique du Sud et Asie-Pacifique.

2.2. ANALYSE PAR MÉTIER

Distributeurs et Installateurs

La division Distributeurs et Installateurs présente un chiffre d'affaires de 910 millions d'euros à cours des métaux courants, et 577 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une croissance organique négative de 4,8% par rapport au premier semestre 2014. Ceci est le résultat d'une augmentation des ventes en câbles et systèmes LAN compensée par une contraction des ventes en câbles d'énergie.

La décroissance des ventes de câbles d'énergie destinés au bâtiment est principalement due à un marché qui reste faible dans globalement toutes les zones (à l'exception de la zone Moyen-Orient, Russie et Afrique en croissance), avec notamment un recul significatif des ventes en France, au Brésil et en Australie. L'Amérique du Nord a également enregistré un repli au premier semestre. L'action volontariste d'arbitrage du portefeuille marchés/produits a également eu un effet négatif sur la croissance de ce segment.

Les ventes de câbles et systèmes LAN poursuivent une tendance positive soutenue. Cette croissance est tirée par la demande en Europe et par les ventes en Chine, où le Groupe bénéficie de l'essor des centres de données.

En dépit de la baisse des ventes, la marge opérationnelle s'établit à 22 millions soit 3,8% des ventes à cours de métaux constants, en nette amélioration par rapport au 30 juin 2014 (2,5% des ventes).

Industrie

Le chiffre d'affaires de la division Industrie s'élève à 780 millions d'euros à cours des métaux courants, et 647 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une croissance organique de 2,5% par rapport au premier semestre 2014.

- Cette croissance est portée par le secteur des transports et plus particulièrement par les ventes en faisceaux automobiles qui poursuivent leur croissance à deux chiffres liée à l'essor des constructeurs allemands de haut de gamme. Les secteurs de la construction maritime et du ferroviaire sont également en forte hausse sous l'impulsion des marchés européen, coréen et chinois. Les ventes à destination du segment aéronautique ont enregistré une baisse temporaire en Europe du fait de changements de gammes opérés pour notre principal client.
- Le segment des ressources est en forte décroissance avec un recul significatif des ventes en Oil&Gas. Les ventes

à destination du secteur minier sont toujours en difficulté avec une décroissance marquée en Amérique du Nord. En revanche le secteur de l'énergie éolienne enregistre une forte croissance au Brésil et en Europe.

La marge opérationnelle de l'activité Industrie s'établit à 33 millions d'euros, soit 5,1% des ventes à cours de métaux constants en amélioration par rapport au premier semestre 2014 (3,9% des ventes) traduisant en particulier l'effet des initiatives stratégiques de réduction des frais fixes et un changement de mix positif.

Transmission, Distribution et Opérateurs

Les ventes de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs atteignent 1 186 millions d'euros à cours des métaux courants et 1 012 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une croissance organique de 1,0% par rapport à 2014.

Distribution

Les ventes de câbles de basse et moyenne tension sont en retrait organique de 4,5% par rapport au premier semestre 2014. Cette tendance est observée dans toutes les zones à l'exception de la zone Moyen-Orient, Russie et Afrique, cette dernière bénéficiant du dynamisme de l'activité projets à l'export notamment vers l'Afrique et l'Asie centrale.

En Europe les ventes enregistrent un léger repli résultant de la contraction des volumes en particulier en France et en Allemagne que compense la croissance des ventes dans les autres pays et en particulier en Italie et en Grèce.

En Amérique du Nord, la contraction du marché est surtout sensible au Canada.

Les ventes en Amérique du Sud sont en décroissance, reflétant en particulier une activité faible pour les projets d'infrastructures d'énergie au Brésil, dans un environnement économique qui reste difficile.

Opérateurs

La tendance des ventes à la baisse en Europe (exception faite de la France et de la Scandinavie) suite à la réorganisation du secteur est partiellement compensée par une bonne performance en Amérique du Sud.

Haute tension terrestre

Dans le secteur de la haute tension terrestre, le Groupe poursuit sa stratégie de désengagement du Moyen-Orient, de réduction des coûts en Europe et de déploiement aux États-Unis. Les ventes ont ainsi baissé de 5,7% au premier semestre. En Chine, les ventes enregistrent une baisse dans un marché faible ainsi qu'en Europe où les contrats remportés au premier trimestre ne seront délivrés qu'en fin d'année.

La nouvelle usine de Charleston aux États-Unis est désormais dans sa phase active de production de câbles à forte valeur ajoutée. Ainsi, ce site fournira les 105 km de connexion extra haute tension (EHT) destinés à raccorder le nouveau parc éolien de Grand Bend au réseau électrique canadien.

Haute tension sous-marine

Les ventes en transmission sous-marine poursuivent leur croissance organique voisine de 15% au premier semestre 2015 portées par la production et l'installation d'importants contrats tels que Monita (Italie-Monténégro), Strait of Belle Isle Vos (Canada), Kintyre (Royaume-Uni). L'activité d'appels d'offres a été très dynamique au cours du premier semestre et s'est traduite par l'attribution de nombreux contrats portant ainsi le carnet de commandes à un plus haut historique, représentant 2 années de ventes. Les ventes de câbles ombilicaux sont restées dynamiques au premier semestre sur des projets initiés en 2014, l'impact du ralentissement des investissements en O&G ne devant se faire sentir qu'à compter du second semestre.

La marge opérationnelle de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs s'établit à 54 millions d'euros, soit 5,4% des ventes à cours des métaux constants, en augmentation par rapport à 2014 (4,8% des ventes) : les faiblesses des marchés de la basse et moyenne tension et haute tension terrestre sont largement compensées par la performance des activités de haute tension sous-marine.

Les ventes des Autres activités

Les ventes des Autres activités, essentiellement constituées des ventes externes de fils de cuivre, s'élèvent à 395 millions d'euros à prix de métaux courants au premier semestre 2015 contre 403 millions d'euros à la même période en 2014. Ceci représente une décroissance organique de 10% par rapport à 2014 due à des moindres ventes de l'Amérique du Nord.

2.3. AUTRES ÉLÉMENTS DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.3.1. Effet Stock Outil

Au 30 juin 2015, l'effet Stock Outil est négatif de 1 million d'euros. Il était négatif de 17 millions d'euros au 30 juin 2014, les cours du cuivre ont en effet diminué sur la période mais de manière moins significative que sur le premier semestre 2014.

Pour mémoire, la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré dans les états financiers IFRS du Groupe conduit à constater un décalage temporaire entre la valeur comptable du cuivre consommé et la valeur du cuivre réellement affecté à la commande par le biais des couvertures. Ce décalage est accentué par l'existence d'un stock de métal permanent non couvert (appelé « Stock Outil »).

L'impact comptable lié à ce décalage est exclu de la marge opérationnelle et comptabilisé sur la ligne « Effet Stock Outil » du compte de résultat. Au sein de la marge opérationnelle, indicateur de performance clé pour Nexans, les consommations de stocks restent valorisées sur la base de la valeur métal propre à chaque commande, conformément aux principes de gestion du Groupe qui couvre le prix du métal contenu dans le câble vendu au client.

2.3.2. Restructurations

Les charges de restructuration se sont élevées à 98 millions d'euros au premier semestre 2015, contre 16 millions d'euros au premier semestre 2014 :

- Au 30 juin 2015, la charge de 98 millions d'euros comprend 67 millions d'euros de charge liée au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe. Cette charge correspond essentiellement au provisionnement des coûts sociaux dans les trois pays principaux suivants : la France, la Norvège et l'Allemagne. Les plans de réorganisation en Asie-Pacifique, en particulier la réorganisation des sites de production au sein de la Chine et entre l'Australie et la Chine forment la majeure partie de la charge résiduelle.
- Au 30 juin 2014, la charge de 16 millions d'euros correspondait à divers plans de restructuration lancés sur le premier semestre 2014, notamment en Chine et au Brésil, pour un montant de 6 millions d'euros. La charge résiduelle concernait les coûts liés aux plans de restructuration lancés les années précédentes, en particulier dans le cadre du plan d'économies en Europe ou de la réorganisation industrielle en Australie.

2.3.3. Autres produits et charges opérationnels

Au 30 juin 2015, les autres produits et charges opérationnels sont non significatifs versus un produit net de 45 millions d'euros au 30 juin 2014. En 2014, ce produit de 45 millions d'euros était composé de :

- **Dépréciations d'actifs nets** : une charge de 5 millions d'euros qui concernait essentiellement des immobilisations incorporelles affectées par la perte de clientèle.
- **Frais et provisions sur enquête de concurrence** : un produit net de 48 millions d'euros. Ce produit net correspondait essentiellement à la reprise de provision pour risque de condamnation pour comportement anticoncurrentiel de la Commission européenne de 200 millions d'euros constituée en juin 2011, à une charge de 70,6 millions d'euros correspondant à l'amende décidée par la Commission européenne, et à une dotation de 80 millions d'euros pour couvrir les conséquences directes et indirectes de la décision de la Commission européenne et des autres procédures en cours dans le même secteur d'activité.

2.3.4. Résultat financier

La charge financière nette totale s'élève à 45 millions d'euros sur le premier semestre 2015 contre 53 millions d'euros en 2014.

Le coût de l'endettement est en baisse à 38 millions d'euros à fin juin 2015 versus 43 millions d'euros au 30 juin 2014, en raison notamment de la diminution de la dette externe de certaines filiales et d'effets de changes favorables.

Les autres charges financières sont en diminution de 3 millions d'euros au premier semestre 2015 par rapport au premier semestre 2014, en raison essentiellement d'un résultat de change plus favorable. Celui-ci représente un gain de 1 million d'euros en 2015. Il s'agissait d'une perte de 1 million d'euros en 2014.

2.3.5. Impôts

En juin 2015, la charge d'impôts s'élève à 10 millions d'euros pour un résultat négatif avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées de 49 millions d'euros. En juin 2014, la charge d'impôts s'élevait à 14 millions d'euros.

2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période

Le Groupe a dégagé une capacité d'autofinancement, avant prise en compte du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt, positive de 92 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2015.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est due pour l'essentiel à un effet de saisonnalité, compensé pour partie par une gestion active du besoin en fond de roulement.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement correspondent à un décaissement de 70 millions d'euros en 2015, correspondant pour l'essentiel à des investissements corporels.

Les flux de trésorerie liés au financement sont négatifs de 96 millions d'euros, qui se décomposent en 58 millions d'euros d'intérêts versés, en 9 millions d'euros d'augmentation de capital réservée aux salariés et en 47 millions d'euros de remboursements d'emprunts externes.

Au total et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est négative de 125 millions d'euros et la trésorerie nette à fin juin 2015 s'établit à 662 millions d'euros (dont 681 millions d'euros de trésorerie active et 19 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

2.3.7. Bilan

Au 30 juin 2015, le total Bilan du Groupe s'établit à 5 415 millions d'euros, soit en augmentation de 187 millions d'euros par rapport à un total Bilan de 5 228 millions d'euros au 31 décembre 2014.

La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux périodes :

- Les actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2015 à 1 943 millions d'euros, contre 1 890 millions d'euros au 31 décembre 2014.
- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats long terme) est en croissance de 57 millions d'euros entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015.
- La dette nette augmente de 71 millions d'euros passant de 460 millions d'euros à fin d'année dernière à 531 millions d'euros au 30 juin 2015.
- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de pensions et assimilés, augmentent de 60 millions d'euros au 30 juin 2015 par rapport au 31 décembre 2014, pour s'établir à 769 millions d'euros. Les variations les plus significatives sont liées aux provisions pour restructurations.
- Les capitaux propres s'élèvent à 1 443 millions d'euros au 30 juin 2015, par rapport à 1 433 millions d'euros au 31 décembre 2014.

3. TENDANCES DE MARCHÉ POUR LE SECOND SEMESTRE 2015

Le Groupe entrevoit les tendances de marché suivantes :

- Forte demande sur les segments haute tension sous-marine et faisceaux automobiles,
- Secteurs Oil&Gas et Mining faibles avec un impact progressif sur les ombilicaux,
- Tendances géographiques : amélioration progressive en Europe, Moyen-Orient et Afrique.

Le Groupe poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique avec les adaptations nécessaires dans le contexte dégradé au Brésil et en Australie.

4. FACTEURS DE RISQUE ET PRINCIPALES INCERTITUDES

Nexans exerce ses activités dans un contexte de risques et incertitudes tenant d'une part à l'environnement économique et d'autre part aux caractéristiques propres de ses métiers.

Une description détaillée de ces facteurs de risque et incertitudes figure dans le Document de référence 2014 au chapitre « Facteurs de risque » du Rapport de Gestion (aux pages 26 à 35 du Document de référence 2014), et à la **Note 15** des comptes semestriels résumés au 30 juin 2015 notamment en rapport avec les enquêtes des autorités de la concurrence ouvertes en 2009.

Nexans considère que les principaux risques identifiés dans le Document de référence 2014 n'ont pas évolué de manière significative à l'exception des deux éléments suivants :

- Le paragraphe 6.2.3 Risques liés aux matières premières et à l'approvisionnement du rapport de gestion 2014 est complété comme suit : certains fournisseurs de produits dérivés du pétrole utilisés dans la fabrication des matériaux d'isolation ou de gainage ont indiqué qu'il pourrait y avoir des ruptures d'approvisionnement empêchant la livraison de certains produits au cours de l'année.
- Le paragraphe 6.2.6 Risques liés à la situation concurrentielle des filiales opérationnelles du Groupe du rapport de gestion 2014 est complété comme suit : les fluctuations des taux de change pourraient affecter la compétitivité de certaines filiales en ce qui concerne leurs exportations, ou les rendre plus vulnérables aux importations. Cela pourrait être le cas par exemple des taux de change suivants : CHF vs. EUR, NOK vs. EUR ou USD, CAD vs. USD.

La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Nexans peut être exposé à d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel.

Outre les facteurs de risques, les principales incertitudes pour le second semestre 2015 concernent notamment :

- L'environnement économique en Europe où les perspectives restent incertaines en dépit de taux d'intérêt faibles et d'un cours du pétrole bas ;
- Les développements économiques en Grèce et leurs conséquences sur les opérations du Groupe dans ce pays ;
- La forte volatilité des devises et des cours des matières premières qui pourrait impacter les résultats du semestre ;
- L'environnement économique et politique de certains pays émergents où Nexans réalise des ventes et en particulier du Liban, de la Libye, et de la Russie ;
- En Australie, l'environnement de marché, en particulier la demande dans les segments miniers et d'infrastructures, pourrait rester déprimé, et la montée en puissance de la substitution prévue des importations de produits en provenance de Chine qui ne sont plus fabriqués localement suite à la fermeture de l'usine de Tottenham, pourrait continuer à occasionner des retards résultant par exemple des cycles de qualification de la clientèle et des périodes d'offres ;
- En Chine, le temps nécessaire au développement des marchés finaux pour certains produits et l'optimisation des canaux de distribution pourrait être plus long que celui prévu initialement ;
- Au Brésil, les difficultés relatives à l'économie en général, au segment Oil&Gas en particulier, et aux risques de liquidité et de crédit des clients, pourraient perdurer ;
- L'augmentation continue des risques de crédit, dont certains ne peuvent être totalement ou partiellement assurés, en particulier en Afrique du Nord, en Europe du Sud, en Chine et en Russie ;
- La demande générée par le secteur Oil&Gas liée au cours du pétrole (notamment aux États-Unis), qui pourrait encore entraîner une baisse supplémentaire des investissements des acteurs du secteur, au-delà des réductions déjà annoncées.

5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2014 (Note 28 des comptes consolidés au 31 décembre 2014).



ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
PREMIER SEMESTRE 2015

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	10
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	11
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	12
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	14
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	15
NOTES ANNEXES :	
1. Principes comptables	17
2. Principaux événements	18
3. Segments opérationnels	18
4. Autres produits et charges opérationnels	20
5. Dépréciations d'actifs nets	20
6. Autres produits et charges financiers	20
7. Impôts sur les bénéfices	21
8. Résultats par action	22
9. Goodwills	22
10. Capitaux propres	22
11. Retraites et engagements assimilés	23
12. Provisions	24
13. Dette financière nette	25
14. Instruments dérivés	27
15. Passifs éventuels, litiges	28
16. Événements postérieurs à la clôture	29

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3	3 271	3 216
Effet du cours des métaux ⁽¹⁾		(888)	(912)
CHIFFRE D'AFFAIRES À PRIX METAL CONSTANT⁽¹⁾	3	2 383	2 304
Coût des ventes		(2 871)	(2 836)
Coût des ventes à prix métal constant ⁽¹⁾		(1 983)	(1 924)
MARGE BRUTE		400	380
Charges administratives et commerciales		(263)	(266)
Frais de R&D		(42)	(37)
MARGE OPÉRATIONNELLE⁽¹⁾	3	95	77
Effet Stock Outil ⁽²⁾		(1)	(17)
Coûts de restructuration		(98)	(16)
Autres produits et charges opérationnels	4	0	45
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		0	2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		(4)	91
Coût de l'endettement financier (net)		(38)	(43)
Autres produits et charges financiers	6	(7)	(10)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(49)	38
Impôts sur les bénéfices	7	(10)	(14)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(59)	24
Résultat net des activités abandonnées		-	-
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(59)	24
• dont part du Groupe		(58)	25
• dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)	8		
• résultat de base par action		(1,35)	0,60
• résultat dilué par action		(1,35)	0,59

(1) Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

(2) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	(59)	24
Éléments recyclables	61	28
• Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
• Différences de conversion	53	22
• Couverture des flux de trésorerie	8	6
Impôts sur éléments recyclables⁽¹⁾	0	(1)
Éléments non recyclables	(16)	(28)
• Gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(16)	(28)
• Quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global	-	-
Impôts sur éléments non recyclables⁽¹⁾	14	7
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	59	6
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	0	30
• dont part du Groupe	(1)	31
• dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle	1	(1)

(1) La **Note 7.b** présente la décomposition des effets d'impôts sur le résultat global.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014
Goodwills	9	313	303
Immobilisations incorporelles		187	181
Immobilisations corporelles		1 191	1 159
Participations dans les entreprises associées		20	21
Impôts différés actifs		175	153
Autres actifs non courants		57	73
ACTIFS NON COURANTS		1 943	1 890
Stocks et en-cours		1 110	1 096
Montants dus par les clients sur les contrats de construction		274	213
Clients et comptes rattachés		1 175	1 009
Instruments dérivés courants	14	44	43
Autres actifs courants		188	167
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	681	810
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
ACTIFS COURANTS		3 472	3 338
TOTAL DES ACTIFS		5 415	5 228

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014
Capital, primes, résultat et réserves		1 297	1 346
Autres composantes des capitaux propres		90	31
Capitaux propres - part du Groupe		1 387	1 377
Intérêts ne donnant pas le contrôle		56	56
CAPITAUX PROPRES	10	1 443	1 433
Provisions pour retraite et engagements assimilés	11	450	435
Provisions (non courant)	12 et 15	181	112
Emprunts obligataires convertibles	13	252	452
Autres dettes financières (non courant)	13	604	605
Instruments dérivés non courants ⁽¹⁾	14	6	-
Impôts différés passifs		84	91
PASSIFS NON COURANTS		1 577	1 695
Provisions (courant)	12 et 15	138	162
Dettes financières (courant)	13	356	213
Dettes sur contrats de construction		233	159
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽²⁾		1 273	1 162
Instruments dérivés courants ⁽¹⁾	14	72	86
Autres passifs courants		323	318
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente		0	0
PASSIFS COURANTS		2 395	2 100
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		5 415	5 228

(1) Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a changé la présentation des dérivés passifs en séparant la part courante de la part non courante. Au 31 décembre 2014, le montant des dérivés passifs non courants s'élevait à 2 millions d'euros.

(2) Au 30 juin 2015, les dettes fournisseurs du Groupe incluent environ 300 millions d'euros (202 millions d'euros au 31 décembre 2014) liés à des achats de cuivre pour lesquels les délais de paiement peuvent être, dans certains cas, supérieurs à ceux que l'on observe habituellement pour ce type d'approvisionnement.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Résultat net consolidé, part du Groupe		(58)	25
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwill) ⁽¹⁾		74	83
Coût de l'endettement financier (brut)		41	46
Effet Stock Outil ⁽²⁾		1	17
Autres retraitements ⁽³⁾		35	(65)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS⁽⁴⁾		92	105
Diminution (augmentation) des créances ⁽⁵⁾		(193)	(149)
Diminution (augmentation) des stocks		1	(35)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer		173	(34)
Impôts versés		(20)	(23)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		12	(2)
VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS		(27)	(243)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		65	(138)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5	4
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(74)	(71)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme		(1)	(3)
• dont appels de marge liés aux dérivés métaux		(0)	(0)
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		(0)	(6)
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		(0)	(8)
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		(70)	(84)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT		(5)	(222)
Émissions d'emprunts à long terme	13	0	2
Remboursements d'emprunts à long terme	13	(1)	(1)
Émissions (remboursements) d'emprunts à court terme	13	(46)	(43)
Augmentations (réductions) de capital en espèces		9	(0)
Intérêts financiers versés		(58)	(64)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		-	2
Dividendes payés		(0)	(0)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		(96)	(104)
Effet net des variations des taux de conversion		(24)	(4)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(125)	(330)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		787	968
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		662	638
• dont Trésorerie et équivalents de trésorerie - Actif		681	653
• dont Concours bancaires courants - Passif		(19)	(15)

(1) Inclut la part des coûts de restructuration représentant des dépréciations d'actifs immobilisés.

(2) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

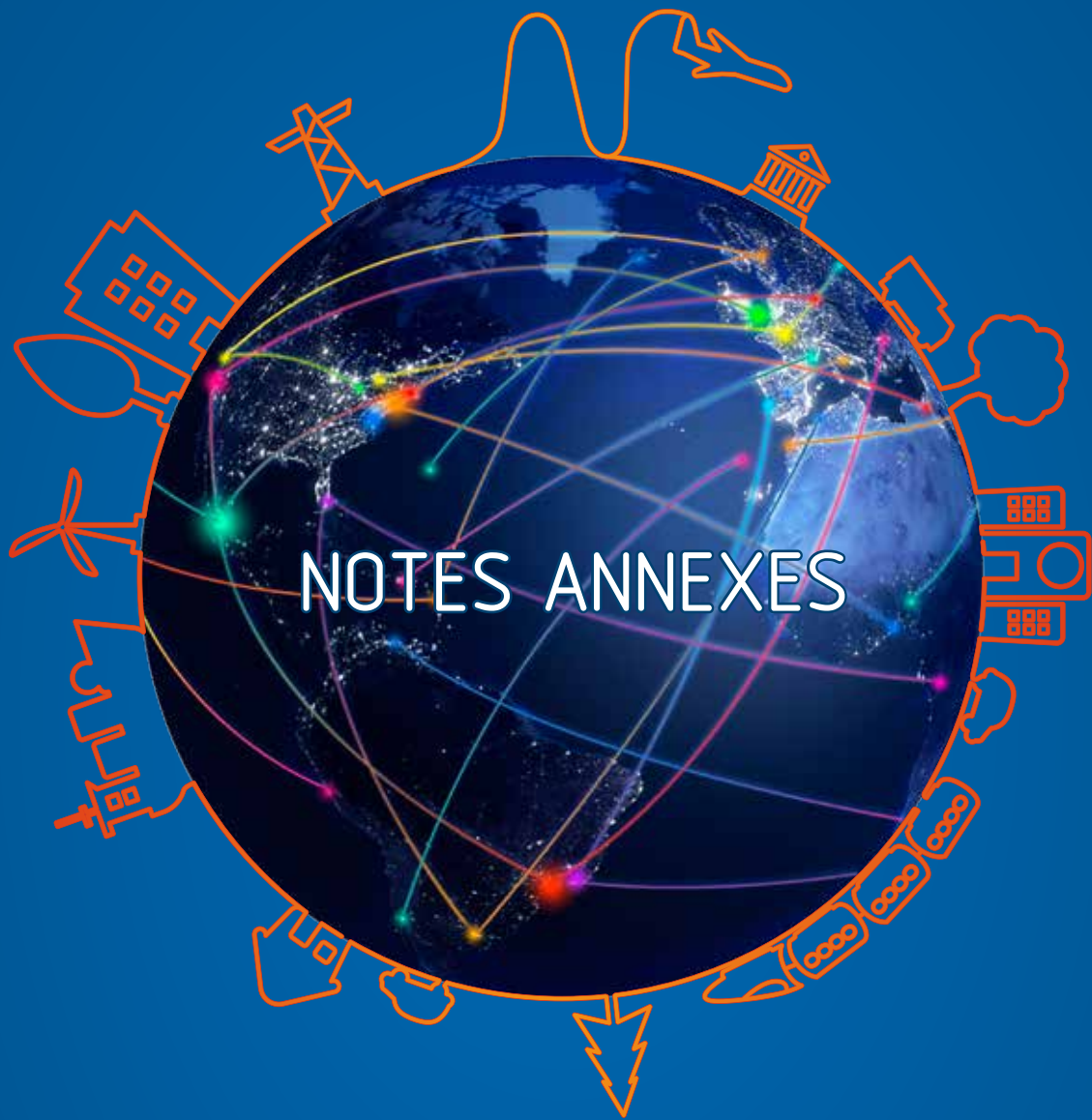
(3) Pour le premier semestre 2015, on relève principalement la neutralisation de la charge d'impôts (+10 millions d'euros) et la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension, restructuration et comportement anticoncurrentiel) pour +30 millions d'euros. Pour le premier semestre 2014, on relevait principalement la neutralisation de la charge d'impôts (+14 millions d'euros) et la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour pension, restructuration et comportement anticoncurrentiel) pour -59 millions d'euros.

(4) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « capacité d'autofinancement opérationnelle » qui s'obtient pour l'essentiel après réintégration des décaissements liés aux restructurations (de respectivement 51 et 29 millions d'euros au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014) et déduction du coût de l'endettement brut et de l'impôt courant payé sur la période.

(5) Au cours du premier semestre 2015, le Groupe a cédé des créances fiscales pour 22 millions d'euros. La cession respectait les conditions de la norme IAS 39 pour être décomptabilisante.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et Réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
1^{ER} JANVIER 2014	42 043 145	42	1 569	-	(61)	(37)	36	1 549	51	1 600
Résultat net	-	-	-	-	25	-	-	25	(1)	24
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(21)	5	22	6	0	6
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL					4	5	22	31	(1)	30
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante Capitaux propres OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
• valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
• sommes reçues de l'émission d'actions	1 108	0	0	-	-	-	-	0	-	0
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	(1)	-	0	(1)	2	1
30 JUIN 2014	42 044 253	42	1 569	-	(57)	(32)	58	1 580	52	1 632
1^{ER} JANVIER 2015	42 051 437	42	1 569	-	(265)	(64)	95	1 377	56	1 433
Résultat net	-	-	-	-	(58)	-	-	(58)	(1)	(59)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(2)	7	52	57	2	59
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL					(60)	7	52	(1)	1	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante Capitaux propres OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'options sur actions réservés au personnel :										
• valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	2	-	-	2	-	2
• sommes reçues de l'émission d'actions	499 862	0	9	-	-	-	-	9	-	9
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
30 JUIN 2015	42 551 299	42	1 578	-	(323)	(57)	147	1 387	56	1 443



NOTES ANNEXES

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

a. Principes généraux

Nexans est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de Commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège 8, rue du Général Foy, 75008 Paris.

Ses actions sont admises aux négociations sur le marché de NYSE Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2015.

Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence sur les états financiers présentés.

Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2015 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.b** ci-dessous.

Par ailleurs, le Groupe a appliqué l'interprétation **IFRIC 21** « Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché particulier » d'application obligatoire en 2015 et qui n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2015.

Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Au cours des six premiers mois de l'exercice 2015, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et goodwill (voir **Note 5** et **Note 9**) ;
- Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 7**) ;
- Les marges à terminaison et pourcentages d'avancement sur les contrats à long terme ;
- L'évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 11**) ;
- Les provisions et passifs éventuels (voir **Note 12** et **Note 15**) ;
- La valorisation des instruments dérivés et la qualification en couverture de flux futurs de trésorerie (voir **Note 14**).

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

b. Particularités de l'établissement des comptes intermédiaires

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.a**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur l'exercice comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'impacts ponctuels. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

NOTE 2 : PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

a. Gouvernance et commissariat aux comptes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2015 a renouvelé les mandats d'administrateur de Georges Chodron de Courcel et Cyrille Duval, administrateurs indépendants, et de Hubert Porte, administrateur proposé par l'actionnaire Invexans, pour la durée statutaire de 4 ans. À l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration était composé de douze membres, compte tenu par ailleurs de l'arrivée à échéance des mandats de Mouna Sepehri et Robert Brunck.

L'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2015 a par ailleurs nommé le cabinet Mazars en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée légale de six exercices, en remplacement du cabinet KPMG.

b. Projet de réorganisation des activités du Groupe Nexans en Europe

Les premiers résultats des réorganisations industrielles et fonctionnelles mises en œuvre en 2014 démontrent le bien-fondé de la stratégie de transformation du Groupe ; toutefois, les efforts déjà accomplis s'avèrent insuffisants pour soutenir durablement la compétitivité de Nexans. Dans ce contexte, un nouveau projet de plan d'économies a été engagé en Europe.

Dans ce projet, visant à répondre aux enjeux du marché et à sauvegarder la compétitivité de Nexans, quatre grands leviers d'amélioration ont été identifiés :

- L'optimisation de l'organisation des fonctions support du Groupe ;
- L'adaptation des organisations régionales ;
- La réduction des coûts fixes des lignes de Marché en Europe ;
- La réduction des capacités de production de la Ligne de Marché Utilities en Europe.

Ce projet concerne l'ensemble des pays européens et plus particulièrement la France, la Norvège et l'Allemagne. Les adaptations conduiraient à la suppression de 478 postes et à la création de 46 postes en Europe.

Au 30 juin 2015, la charge de restructuration comptabilisée au titre de ce projet représente un montant total de 67 millions d'euros.

c. Interconnexion CCHT NordLink entre la Norvège et l'Allemagne

Les réseaux électriques norvégien et allemand vont pouvoir partager de l'énergie verte directement pour la première fois grâce aux câbles sous-marins CCHT (courant continu haute tension) de Nexans qui seront installés dans le cadre du projet Nordlink. Le Groupe va en effet concevoir, fabriquer et installer

deux sous-systèmes de câbles de 525 kV, d'une longueur totale de plus de 700 km, au large des côtes norvégiennes et danoises. L'achèvement du projet, le plus important de ce type pour Nexans à ce jour, est prévu pour 2019.

Le montant du contrat atteint environ 0,5 milliard d'euros.

NOTE 3 : SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe retient les trois segments opérationnels suivants :

- « **Transmission, distribution et opérateurs** », constitué des câbles d'énergie pour équipement des infrastructures (basse, moyenne, haute tension et accessoires associés), et des câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux télécom publics.
Ce segment « Transmission, distribution et opérateurs » est composé de quatre segments opérationnels : câbles d'énergie, accessoires pour câbles d'énergie, câbles pour les opérateurs télécom, câbles haute tension et sous-marins.

- « **Industrie** », regroupant les câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie, notamment les faisceaux, les câbles destinés à la construction navale et aéronautique, à l'industrie pétrolière et à la construction de machine-outils.
Ce segment « Industrie » est composé de trois segments opérationnels : harnais, industrie, projets d'infrastructures et industriels.

- « **Distributeurs et installateurs** », comprenant les câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment ainsi que les câbles pour réseaux télécom privés.
Ce segment « Distributeurs et installateurs » est composé d'un unique segment opérationnel, l'organisation commerciale pour les ventes de produits d'énergie ou de télécom (LAN) étant intégrée pour une prestation unique aux clients du Groupe.

La rubrique « **Autres** » inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés. Le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment au 30 juin 2015 est constitué à hauteur de 84 % du chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (85 % au 30 juin 2014).

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les données par segment opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

a. Informations par segment opérationnel

1 ^{er} semestre 2015 (en millions d'euros)	Transmission, distribution et opérateurs	Industrie	Distributeurs et installateurs	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant	1 186	780	910	395	3 271
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant	1 012	647	577	147	2 383
Marge opérationnelle	54	33	22	(14)	95
Dotation aux amortissements	(37)	(17)	(14)	(4)	(72)
Dotation aux dépréciations / reprises de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	-	-	-	-	-

1 ^{er} semestre 2014 (en millions d'euros)	Transmission, distribution et opérateurs	Industrie	Distributeurs et installateurs	Autres	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant	1 158	737	917	404	3 216
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant	993	600	565	146	2 304
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant et cours de change 2015	1 008	637	606	157	2 408
Marge opérationnelle	48	24	14	(9)	77
Dotation aux amortissements	(35)	(17)	(14)	(3)	(69)
Dotation aux dépréciations/reprises de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill)	(7)	(6)	(1)	(0)	(14)

b. Informations pour les pays principaux

1 ^{er} semestre 2015 (en millions d'euros)	France ⁽²⁾	Allemagne	Norvège	Autres ⁽³⁾	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant ⁽¹⁾	449	403	392	2 027	3 271
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant ⁽¹⁾	306	352	369	1 356	2 383

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Y compris activités « Corporate ».

(3) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1 ^{er} semestre 2014 (en millions d'euros)	France ⁽²⁾	Allemagne	Norvège	Autres ⁽³⁾	Total Groupe
Chiffre d'affaires contributif à prix métal courant ⁽¹⁾	467	379	365	2 005	3 216
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant ⁽¹⁾	336	326	341	1 301	2 304
Chiffre d'affaires contributif à prix métal constant et cours de change 2015 ⁽¹⁾	336	326	327	1 419	2 408

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Y compris activités « Corporate ».

(3) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

c. Informations pour les clients principaux

Le Groupe n'a pas de client qui représentait plus de 10 % de son chiffre d'affaires au premier semestre 2015 et au premier semestre 2014.

NOTE 4 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Dépréciations d'actifs nets	5	-	(5)
Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		0	(1)
Plus ou moins-value de cessions d'actifs		(1)	3
Frais connexes sur acquisitions		-	-
Frais et provisions sur enquêtes de concurrence		1	48
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS		0	45

Au 30 juin 2014, les frais et provisions sur enquêtes de concurrence correspondaient essentiellement à la reprise de provision pour risques de condamnation pour comportement anticoncurrentiel de la Commission européenne de 200 millions d'euros constituée en juin 2011, une charge de 70,6 millions d'euros correspondant à l'amende notifiée par la Commission européenne, et une dotation de 80 millions d'euros pour couvrir les conséquences directes et indirectes de cette notification et des autres procédures en cours dans le même secteur d'activité (voir **Note 15**).

NOTE 5 : DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS NETS

Le Groupe procède au cours du quatrième trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses goodwill, ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme établies par les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2015, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation en identifiant les indices de perte de valeur apparus sur la période, ainsi que les éventuelles évolutions stratégiques des activités concernées. Cette revue a montré que le contexte macro-économique ainsi que les performances des trois principales UGT (Australie, Brésil, AmerCable) ayant fait l'objet d'une dépréciation au 31 décembre 2014 restent difficiles, et en conséquence, le Groupe a décidé de redéfinir leurs perspectives stratégiques.

Conformément à la politique du Groupe, les unités génératrices de trésorerie feront l'objet d'une revue de valorisation des goodwill et actifs corporels et incorporels pour la clôture annuelle.

Au cours du premier semestre 2014, la charge nette de 5 millions d'euros comptabilisée concernait essentiellement des immobilisations incorporelles affectées par la perte de clientèle.

Analyses de sensibilité

Aucun test de valorisation n'ayant été effectué à la suite de la revue menée sur le premier semestre 2015, le Groupe n'a pas procédé à des analyses de sensibilité pour cet arrêté. Se référer également à la Note 6 des états financiers consolidés du 31 décembre 2014 pour les tests réalisés et les analyses de sensibilité.

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	0
Provisions	(1)	(1)
Pertes et gains de change (nets)	1	(1)
Charge nette d'intérêts sur engagements sociaux	(5)	(6)
Autres	(3)	(2)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(7)	(10)

NOTE 7 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En 2015, la Société Nexans SA est la société-mère d'un groupe fiscal de 11 sociétés en France. D'autres groupes fiscaux ont été constitués dans d'autres pays lorsque cela était possible (notamment en Allemagne, en Amérique du Nord et en Corée du Sud).

a. Taux d'impôt effectif

La charge d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2014
Résultat avant impôts	(49)	38
• dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	0	2
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	(49)	36
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	34,43%	34,43%
(CHARGES) / PRODUITS D'IMPÔTS THÉORIQUES	17	(13)
Incidence des :		
• Différence entre les taux d'impôt étrangers et français	6	2
• Changement de taux d'impôt de la période	1	0
• Effets nets liés à la non-reconnaissance d'impôts différés actifs	(29)	(32)
• Impôts assis sur une base autre que le résultat avant impôts	(4)	(4)
• Autres différences permanentes	(1)	33
(CHARGES) / PRODUITS D'IMPÔTS EFFECTIVEMENT CONSTATÉS	(10)	(14)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF (%)	-20,72%	38,13%

La charge d'impôts théorique est calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôts et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante.

b. Impôts comptabilisés directement en autres éléments du résultat global

Au 30 juin 2015, les impôts directement comptabilisés en autres éléments du résultat global s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} janvier 2015	Gains / Pertes générés sur la période ⁽¹⁾	Recyclage en résultat sur la période ⁽¹⁾	Total Autres éléments du résultat global	30 juin 2015
Actifs financiers disponibles à la vente	0	-	-	-	0
Différences de conversion	(5)	1	-	1	(4)
Couverture des flux de trésorerie	21	2	(3)	(1)	20
IMPÔT SUR LES ÉLÉMENTS RECYCLABLES	16	3	(3)	0	16
Pertes et gains actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	41	14	N/A	14	55
Quote-part des entreprises associées	-	-	N/A	-	-
IMPÔT SUR LES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES	41	14	N/A	14	55

(1) Les effets d'impôts relatifs aux couvertures de flux de trésorerie et aux actifs financiers disponibles à la vente, les flux de gains, pertes et recyclage générés sur la période sont présentés sur la variation des capitaux propres consolidés au sein de la colonne « Variation de juste valeur et autres ».

Ces impôts se reverseront en résultat au même rythme que les transactions sous-jacentes auxquelles ils se rattachent (voir Notes 1.c et 1.f.k des états financiers consolidés du 31 décembre 2014).

c. Actifs d'impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait d'une récupération jugée insuffisamment probable à moyen terme (en général sur un horizon de cinq ans) s'élevaient respectivement à 484 et 472 millions d'euros au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014. Ils correspondent pour l'essentiel à des déficits fiscaux reportables.

NOTE 8 : RÉSULTATS PAR ACTION

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat dilué net par action :

	1^{er} semestre 2015	1^{er} semestre 2014
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (en millions d'euros)	(58)	25
Charge financière sur obligations convertibles OCEANE nette d'impôt	Relatif	Relatif
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ (en millions d'euros)	(58)	25
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE		
Nombre moyen d'actions en circulation	42 496 066	42 043 256
Nombre moyen d'instruments dilutifs	0 (instruments relatifs)	590 166
Nombre moyen d'actions dilué	42 496 066	42 633 422
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)		
• résultat de base par action	(1,35)	0,60
• résultat dilué par action	(1,35)	0,59

NOTE 9 : GOODWILLS

L'évolution du goodwill au cours du premier semestre 2015 (313 millions d'euros au 30 juin 2015 contre 303 millions d'euros au 31 décembre 2014) est liée aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux goodwills du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2014. Aucune dépréciation n'a été constatée sur le goodwill au 30 juin 2015 comme au 30 juin 2014.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES**a. Composition du capital social**

Le capital social de Nexans est composé au 30 juin 2015 de 42 551 299 actions entièrement libérées (42 051 437 actions au 31 décembre 2014), de 1 euro de valeur nominale. Les actions à droit de vote double ont été supprimées par l'Assemblée Générale du 10 novembre 2011.

Sur le premier semestre 2015, aucune option n'a été levée alors que 1 108 options avaient été levées sur le premier semestre 2014.

b. Distribution

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 a confirmé le 5 mai 2015 l'absence de dividende.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 avait confirmé le 15 mai 2014 la non-distribution de dividende.

c. Actions propres

Nexans ne détenait aucune action propre au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

d. Options de souscription

Au 30 juin 2015, il existe 981 617 options de souscription en circulation, donnant droit chacune à une action soit 2,3% du capital (1 001 960 options au 31 décembre 2014 donnant droit à 2,4% du capital).

Au 30 juin 2014, la fin de la période d'acquisition des droits du dernier plan de stock option octroyé avait généré un produit net de 0,5 million d'euros.

e. Actions gratuites et de performance

Au 30 juin 2015, il existe 755 276 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action soit 1,8% du capital (763 982 actions au 31 décembre 2014 donnant droit à 1,8% du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres. En conséquence, pour le premier semestre 2015, une charge de 2,2 million d'euros a été reconnue dans le compte de résultat.

NOTE 11 : RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'impacts ponctuels. Au 30 juin 2015, les engagements et actifs de couverture de la France, la Suisse, l'Allemagne et le Canada ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs.

Principales hypothèses

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique de la manière suivante (taux moyens pondérés) :

Taux d'actualisation ⁽¹⁾	30 juin 2015	31 décembre 2014	30 juin 2014
France	2,00%	2,00%	2,50%
Allemagne	2,00%	2,00%	2,50%
Suisse	1,00%	1,25%	1,75%
Canada	3,85%	3,85%	4,15%

(1) Conformément à la norme IAS 19 Révisée le produit financier des intérêts sur les placements est calculé avec le taux d'actualisation et non le taux de rendement attendu des actifs.

Évolution de la provision nette pour retraite et engagements assimilés

(en millions d'euros)	2015	2014
PROVISION / (ACTIF NET) AU 1^{ER} JANVIER	432	393
• Dont actif de pension	(3)	(5)
• Dont provision pension	435	398
Charge nette de la période	12	16
Gains et pertes actuariels	16	28
Contributions et prestations payées	(20)	(19)
Autres effets	5	0
PROVISION / (ACTIF NET) AU 30 JUIN	445	418
• Dont actif de pension	(5)	(6)
• Dont provision pension	450	424

NOTE 12 : PROVISIONS

(en millions d'euros)	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions
AU 31 DÉCEMBRE 2014	274	38	130	106
• Dont part non courant	112	-	10	102
Dotations	95	9	85	1
Reprises (provisions utilisées)	(38)	(8)	(29)	(1)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(15)	(2)	(13)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Autres	3	0	4	(1)
AU 30 JUIN 2015	319	37	177	105
• Dont part non courant	181	-	78	103

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, les pertes sur contrats déficitaires et les pénalités liées aux contrats commerciaux. Elles n'intègrent pas les provisions sur les contrats de construction en cours, comptabilisées le cas échéant, conformément à la Note 1.e.a des états financiers au 31 décembre 2014, en tant que coûts des contrats correspondants.

Les charges de restructuration se sont élevées à 98 millions d'euros au premier semestre 2015, contre 16 millions d'euros au premier semestre 2014.

- Au 30 juin 2015, la charge de 98 millions d'euros comprend 67 millions d'euros de charge liée au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe (se référer également à la **Note 2**). Cette charge correspond essentiellement au provisionnement des coûts sociaux dans les trois pays principaux suivants : la France, la Norvège et l'Allemagne. Les plans de réorganisation en Asie-Pacifique, en particulier la réorganisation des sites de production au sein de la Chine et entre l'Australie et la Chine, forment la majeure partie de la charge résiduelle.
- Au 30 juin 2014, la charge de 16 millions d'euros correspondait à divers plans de restructuration lancés sur le premier semestre 2014, notamment en Chine et au Brésil, pour un montant de 6 millions d'euros. La charge résiduelle concernait les coûts liés aux plans de restructuration lancés les années précédentes, en particulier dans le cadre du plan d'économies en Europe ou de la réorganisation industrielle en Australie.

En 2015, comme au cours des années précédentes, tous les plans sont accompagnés de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et, le cas échéant, les autorités compétentes, afin d'en réduire les conséquences pour les salariés concernés.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel qui représentent au 30 juin 2015 un montant de 80 millions d'euros (se référer à la **Note 15**).

Les reprises de provisions non utilisées sont dues à des risques qui se sont éteints ou dénoués par une sortie de ressources plus faible que celle qui avait été estimée sur la base des informations disponibles à la clôture de la période précédente (dont les provisions pour garanties données aux clients, venant à expiration).

La ligne « Autres » inclut, outre l'effet des variations des taux de change, le reclassement des provisions pour restructuration constitutives de dépréciations d'actifs sur les rubriques appropriées de l'état de la situation financière consolidée.

Se reporter également à la **Note 15** sur les litiges et passifs éventuels.

NOTE 13 : DETTE FINANCIÈRE NETTE

La dette long terme du Groupe est notée BB- par Standard & Poor's avec une perspective stable au 30 juin 2015. Elle était notée BB- avec une perspective stable au 31 décembre 2014.

a. Analyse par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
EMPRUNTS OBLIGATAIRES⁽¹⁾	597	596
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES⁽¹⁾	252	452
Autres emprunts non courants ⁽¹⁾	7	9
Emprunts court terme ⁽²⁾	337	190
Concours bancaires	19	23
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	1 212	1 270
Actifs financiers court terme	-	-
Trésorerie	(487)	(546)
Équivalents de trésorerie	(194)	(264)
DETTE FINANCIÈRE NETTE / (TRÉSORERIE)	531	460

(1) Hors intérêts courus non échus court terme.

(2) L'OCEANE 2016 a été reclassé en dette financière CT sur le premier semestre 2015.

Les « Emprunts court terme » comprennent depuis le deuxième trimestre 2010 un programme de cession de créances commerciales en euros mis en place par Nexans France dont l'encours maximum est contractuellement fixé au 30 juin 2015 à 110 millions d'euros (programme dit « ON Balance sheet »).

La trésorerie détenue par des filiales et jugée non disponible pour une utilisation par le Groupe au sens de la norme IAS 7 était non matérielle, tant au 30 juin 2015 qu'au 31 décembre 2014.

b. Emprunts obligataires

Au 30 juin 2015, en millions d'euros	Valeur comptable à la clôture	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Valeur d'exercice unitaire ⁽³⁾ (en euros)
OCEANE 2016	212	213	1 ^{er} janvier 2016	4,00%	53,15
OCEANE 2019	255	275	1 ^{er} janvier 2019	2,50%	72,74
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES⁽¹⁾	467	488			
Émission obligataire 2017	352	350	2 mai 2017	5,75%	N/A
Émission obligataire 2018	251	250	19 mars 2018	4,25%	N/A
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES⁽²⁾	603	600			

(1) Dont intérêts courus court terme pour 8 millions d'euros.

(2) Dont intérêts courus court terme pour 6 millions d'euros.

(3) Valeur de remboursement au pair. Le ratio de conversion est 1,1250 action pour les OCEANE 2016 et 2019.

En raison de l'évolution de sa maturité, l'OCEANE 2016 a été classée en dette financière court terme au 30 juin 2015.

c. Ligne de crédit confirmée

Conformément à l'annonce faite au marché le 7 décembre 2012 relative à l'élargissement de ses lignes de crédit confirmées, le Groupe a conclu le 5 février 2013 un avenant n°2 au contrat de crédit syndiqué du 1^{er} décembre 2011. Aux termes du contrat de crédit syndiqué modifié, le Groupe s'appuie sur un nouvel établissement bancaire prêteur et la ligne de crédit confirmée a été augmentée de 57 millions d'euros, portant ainsi cette source de financement sécurisé à un montant total de 597 millions d'euros à échéance du 1^{er} décembre 2016.

Ce contrat de crédit syndiqué est assorti de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les Intérêts ne donnant pas le contrôle qui doit être inférieur à 1,10 et,
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA qui devait demeurer inférieur à 3,5 du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014. À partir de cette date, ce multiple d'EBITDA doit être inférieur à 3.

Au 30 juin 2015, comme au 31 décembre 2014, ces ratios sont largement respectés.

NOTE 14 : INSTRUMENTS DÉRIVÉS

La valeur de marché des instruments dérivés utilisés par le Groupe en couverture opérationnelle des risques de change et de variation des cours des métaux non ferreux est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2015	31 décembre 2014
ACTIF		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	20	28
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	3	1
Dérivés de change – Trading ⁽¹⁾	25	14
Dérivés de métaux – Trading ⁽¹⁾	2	0
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIF	50	43
PASSIF		
Dérivés de change – Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	26	23
Dérivés de métaux – Couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	27	15
Dérivés de change – Trading ⁽¹⁾	24	45
Dérivés de métaux – Trading ⁽¹⁾	1	3
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIF	78	86

(1) Au sens des normes IAS 32/39.

Les instruments dérivés sont constitués pour l'essentiel d'achats et de ventes à terme.

Pour les dérivés qualifiés de « Couverture de flux de trésorerie », une réconciliation directe des positions d'ouverture et de clôture de l'état de la situation financière consolidée avec les montants comptabilisés dans le poste « Variations de juste valeur et autres » des capitaux propres n'est pas possible, certaines positions pouvant notamment donner lieu à des reports d'échéances sans rupture de la qualification de couverture de flux de trésorerie.

NOTE 15 : PASSIFS ÉVENTUELS, LITIGES

a. Enquêtes Concurrence

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une infraction aux lois européennes de la concurrence dans le secteur des câbles d'énergie haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue responsable solidairement pour le paiement d'une partie de l'amende infligée par la Commission européenne. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne.

Début juillet 2014, la société Nexans France SAS a payé 70,6 millions d'euros (soit dans les 90 jours de la notification de la décision comme le prévoit la réglementation européenne). La société Nexans France SAS a également enregistré une provision pour risques de 80 millions d'euros pour :

- les coûts liés à d'éventuelles actions de suivi en Europe (la décision de la Commission européenne n'ayant pas pris en compte l'absence d'effets sur les clients au motif qu'elle n'a pas l'obligation de les établir pour imposer des sanctions),
- d'autres conséquences liées à cette décision (qui a conclu qu'un cartel couvrait une grande partie du monde) et à d'autres développements récents dans les autres pays où les enquêtes ou procédures sont menées dans le même secteur d'activité à savoir aux États-Unis, Brésil, Australie et en Corée du Sud (outre les procédures en cours portant sur les activités réalisées localement, décrites ci-après).

La provision est fondée sur les hypothèses retenues par rapport aux observations des suites données dans des cas similaires ainsi que sur les estimations du management réalisées sur la base des informations disponibles à ce jour. Il existe des incertitudes sur l'ampleur des risques liés aux éventuelles réclamations et amendes dans les autres pays où les enquêtes ou procédures sont menées. En conséquence, le coût définitif associé à ces risques pourrait s'avérer sensiblement différent de la provision constituée au 30 juin 2014.

Par ailleurs, des filiales coréennes du Groupe Nexans font l'objet de procédures et d'enquêtes de concurrence locales portant sur des activités autres que les câbles haute tension. Six procédures administratives et pénales ont été lancées en 2007 et une procédure administrative et pénale en 2013. Les filiales coréennes de Nexans se sont vu infliger des amendes d'un montant d'environ 4 millions d'euros au titre des enquêtes datant de 2007. Une provision de 7 millions d'euros a été constituée dans les comptes afin de couvrir les réclamations clients suite aux décisions rendues dans ces procédures.

En janvier 2015, un tribunal de première instance coréen a rendu un jugement, susceptible de faire l'objet d'un appel, à la suite duquel les filiales coréennes de Nexans ont versé

l'équivalent de 2 millions d'euros à un client ayant agi en réclamation dans le cadre des procédures datant de 2007.

Pour la procédure lancée en 2013, une filiale coréenne a également été condamnée pénalement en 2014 et a payé une amende d'un montant non matériel. Une condamnation pénale a également été prononcée à l'encontre d'un ancien dirigeant de la filiale coréenne pour la procédure lancée en 2013.

En outre, les filiales locales coopèrent avec les autorités coréennes dans le cadre d'enquêtes supplémentaires dans les segments hors haute tension pour lesquelles seul un jugement administratif a été rendu à ce stade. En juin, la filiale coréenne a reçu une exonération d'amende dans le premier cas jugé par les autorités de la concurrence locales (« KFTC ») pour sa coopération. Suite à cette décision de la KFTC, les principaux risques restants en relation avec ces enquêtes sont liés aux réclamations éventuelles des clients concernés.

Olex Australia Pty Lt, filiale de Nexans, a été informée le 3 décembre 2014 de l'ouverture d'une procédure judiciaire par l'Australian Competition and Consumer Commission (« ACCC »). La procédure concerne des distributeurs et fabricants de câbles en Australie, y compris Olex. La procédure se rapporte à des initiatives engagées en 2011 pour résoudre des inefficacités dans la chaîne d'approvisionnement impliquant des clients d'Olex, distributeurs de câbles basse tension. L'ACCC allègue des infractions au droit de la concurrence dans le cadre de ces initiatives. Olex a confirmé son intention de se défendre contre ces allégations et n'a pas constitué de provisions pour cette procédure.

Début juillet 2015, Nexans Iberia a reçu une demande d'information dans le cadre d'une enquête menée par les autorités de la concurrence espagnole portant sur les câbles électriques de basse et moyenne tension. Nexans Iberia a répondu à cette demande d'information le 20 juillet 2015. Le Groupe n'est pas en mesure d'évaluer les éventuels risques encourus liés à cette enquête.

b. Autres litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes. Le cas concerné le plus significatif est le suivant :

- En 2013, une filiale du Groupe a reçu une réclamation alléguant que la fabrication et la commercialisation des produits « top drive service loop » constituent une violation de

certaines droits de propriété industrielle. La filiale a réfuté ces allégations. Il n'y a pas eu d'autres échanges avec le titulaire des droits de propriété industrielle. Même si cette supposée violation du droit de propriété industrielle n'a pas fait l'objet de procédure judiciaire, cela ne préjuge en rien des suites de cette réclamation. Par ailleurs, compte tenu de l'objet de la réclamation, Nexans peut appeler un tiers en indemnisation ; tiers qui a été dûment notifié de cette réclamation. Même si aucune procédure judiciaire n'a été initiée par le titulaire des droits de propriété industrielle, un contentieux portant sur un montant supérieur à celui de l'indemnisation ne peut pas être exclu.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2015 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

c. Passifs éventuels liés aux litiges, procédures et enquêtes administratives

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- La réclamation d'un gestionnaire européen de réseau de transport d'électricité auprès d'une filiale de Nexans visant au remboursement de frais de réparations réalisées ces dernières années sur un câble d'interconnexion installé il y a plus de dix ans (et donc en dehors de la période de garantie) par la filiale de Nexans ainsi que la prise en charge des coûts futurs de remplacement de ce câble.

Le différend entre le gestionnaire et la filiale de Nexans a été porté devant un tribunal arbitral. En parallèle, des négociations ont été menées à bien en 2015 entre le gestionnaire et la filiale de Nexans pour la fourniture d'un nouveau câble dans le cadre d'un contrat commercial. La conclusion du contrat commercial a permis de mettre un terme définitif à la procédure d'arbitrage sans paiement d'indemnité par Nexans au gestionnaire européen.

- Nexans Inc. a lancé en 2012 une procédure d'invalidation de quatre (4) brevets déposés par la société Belden relatifs aux câbles de réseaux de données, laquelle a elle-même initié des actions en contrefaçon à l'encontre de Nexans Inc. Cette dernière a obtenu auprès de l'Office des Brevets et des Marques américain au cours d'une procédure de réexamen des brevets que toutes les revendications opposées à Nexans Inc. par Belden pour trois des brevets en cause soient complètement invalidées et que pour le quatrième brevet, deux (2) des quatre (4) revendications du brevet soulevées contre Nexans Inc. soient invalidées. Belden a fait appel de cette décision pour trois (3) des brevets en cause.

Dans le cadre de ces procédures d'appel lancées par Belden, la Cour d'Appel Fédérale a (en avril) confirmé comme invalidés deux des brevets déposés par la société Belden relatifs aux câbles de réseaux de données.

S'agissant du troisième brevet relatif aux câbles de réseaux de données pour lequel deux (2) des quatre (4) revendications du brevet ont été invalidées, un appel devant la Cour d'Appel Fédérale est en cours.

Bien que l'issue de cette procédure ne soit pas connue, le Groupe considère que celle-ci n'aura pas un effet matériel sur les résultats financiers consolidés du Groupe, bien qu'une telle possibilité ne puisse être exclue.

À fin juin 2015, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

NOTE 16 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2015 (PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 30 JUIN 2015)

Aux Actionnaires

Nexans

8 rue du Général Foy
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers

et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes Concurrence » de la **Note 15.a** de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés faisant état des conséquences de la décision de la Commission Européenne.

II - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2015
PricewaterhouseCoopers Audit



Eric Bulle
Associé

Paris La Défense, le 28 juillet 2015
Mazars



Isabelle Sapet
Associée

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015

Paris, le 28 juillet 2015

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2015, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Les comptes consolidés résumés relatifs au premier semestre 2015, présentés dans le rapport financier semestriel, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 30 du présent document qui contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes Concurrence » de la **Note 15.a** de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés faisant état des conséquences de la décision de la Commission Européenne. »



Arnaud Poupart-Lafarge
Directeur Général

Parce que le monde aura toujours besoin de plus d'énergie pour se développer et améliorer nos vies, chez Nexans, nous apportons, depuis plus d'un siècle, l'énergie dont les hommes ont besoin.

Indispensables et au cœur de la cité moderne et interconnectée, nos câbles permettent d'avoir accès à l'énergie et d'échanger des informations, d'accompagner la mobilité des personnes et des biens, et d'assurer le confort et la sécurité des infrastructures et des bâtiments qui conditionnent le développement et la qualité de vie.

Nos équipes contribuent à satisfaire ces besoins essentiels qui sont au cœur de la société du XXI^e siècle en développant des solutions performantes, compétitives et durables pour les applications les plus complexes et les environnements les plus exigeants.

Leadership technologique, expertise mondiale, ancrage local : nous accompagnons le développement de nos clients dans les meilleures conditions de performance, de sécurité, de respect des personnes et de l'environnement.

www.nexans.com